

2.2.3 Espèces marines suscitant des préoccupations communes en matière de conservation

Sommaire du projet

Ce projet vise à faciliter la collaboration entre gouvernements, ONG, scientifiques spécialistes de la conservation des espèces marines et d'autres intervenants, afin de pouvoir désigner, conserver et surveiller les espèces marines suscitant des préoccupations communes en matière de conservation (les « EMSPCC »). Ce projet vise avant tout à jeter les bases d'un processus décisionnel éclairé et à faciliter la prise de mesures subséquentes à tous les échelons et dans tous les secteurs liés à la conservation des ESPCC dans les trois pays.

Buts et objectifs

Grâce à ce projet, les gouvernements, les ONG, les scientifiques spécialistes de la conservation des espèces marines, le secteur privé et d'autres intervenants élaborent ensemble un programme de coopération à long terme visant à faciliter la conservation des espèces migratrices et transfrontalières menacées.

Le projet vise plus précisément les objectifs suivants :

- Élaborer un programme nord-américain de coopération, ainsi que des plans d'actions subséquents relatifs aux EMSPCC, qui comprendront des activités intersectorielles binationales et trinacionales et qui tiendront compte des enjeux écologiques, économiques, sociaux et culturels.
- Mettre en œuvre un processus décisionnel plus efficace, faciliter l'échange de données scientifiques, influencer sur l'élaboration des politiques et sur une sensibilisation accrue du public relativement à la conservation des EMSPCC.
- Renforcer les capacités régionales, nationales et internationales de conservation des EMSPCC en partageant les leçons apprises, les nouvelles technologies et les stratégies de gestion, et en facilitant l'accès à l'information pertinente.
- Surveiller et évaluer la situation des EMSPCC et les menaces qui pèsent sur ces espèces.

Résultats prévus

Grâce au programme nord-américain de coopération et aux plans d'action pour la conservation des EMSPCC, aux activités intersectorielles qui en résultent et à la mise en œuvre d'un programme commun de surveillance et d'évaluation, le projet facilitera la collaboration entre les responsables des politiques et les différents secteurs et organismes, afin de promouvoir la conservation des espèces. Plus précisément, d'ici 2004, le projet permettra :

- de former des partenariats trinacionaux intersectoriels visant à favoriser la conservation des EMSPCC;
- de réaliser des progrès considérables en ce qui concerne l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme nord-américain de coopération consacré aux EMSPCC, en désignant les espèces prioritaires, en préparant des rapports sur leur situation et en établissant des plans d'action;
- de disposer d'informations plus pertinentes et de renforcer les capacités en matière de conservation des EMSPCC;
- de mettre en place des programmes régionaux de surveillance et d'évaluation des EMSPCC de longue haleine (qui porteront notamment sur la situation régionale des EMSPCC et les principales menaces qui pèsent sur elles, la surveillance de la santé et des tendances en la matière, les taux d'échouage/de mortalité des EMSPCC, l'établissement de liens entre la santé/la situation de ces espèces et les données physiques, chimiques et biologiques disponibles).

Justification

La biodiversité est principalement composée d'espèces, qui en sont les éléments les plus faciles à identifier. Lorsqu'on parle de disparition de la biodiversité, voire de dégradation des écosystèmes, on fait souvent référence à la disparition d'une espèce ou à la réduction du nombre d'individus de cette espèce. Parallèlement, l'examen d'une seule espèce peut stimuler les efforts de conservation en mettant en lumière un problème bien précis lié à la conservation. Par ailleurs, un grand nombre d'EMSPCC sont des espèces clés, des espèces qui en englobent d'autres ou qui jouent un rôle

d'indicateur; leur conservation peut alors favoriser la protection d'autres espèces, et l'évaluation de leur situation permet de comprendre les problèmes de plus grande ampleur touchant la biodiversité.

Il faut adopter des approches régionales de gestion, de conservation et de rétablissement pour les espèces qui migrent à l'échelle du continent ou d'un pays à un autre, les espèces transfrontalières et celles qu'on trouve dans un seul pays mais qui sont touchées par ce qui se passe dans un autre. L'élaboration d'un programme nord-américain de coopération et de plans d'action subséquents visant les espèces migratrices ou transfrontalières, ainsi que d'autres ESPCC, permettra de s'assurer qu'aucun lien ne sera rompu dans la chaîne des mesures de conservation requises, ce qui risquerait de nuire à des espèces importantes pour le continent.

La CCE est tout à fait en mesure de favoriser la conservation des EMSPCC en Amérique du Nord, parce qu'elle réunit des représentants des gouvernements et des ONG, des scientifiques spécialistes de la conservation, des membres du secteur privé et d'autres intervenants des trois pays, afin qu'ils élaborent des solutions et des cadres communs qui dépasseront les frontières politiques – qui n'existent pas pour les espèces migratrices et transfrontalières.

État d'achèvement

On a désigné les EMSPCC grâce à un processus qui consistait à établir des priorités dans chaque pays, à établir des critères et à conclure des accords trinational, à instaurer un processus trinational d'examen par des pairs. On a ensuite établi des profils des espèces, qui comprenaient des données biologiques, l'aire de distribution ou les habitats importants, la situation, les principales menaces et les coordonnées des spécialistes de chaque espèce. Les responsables et les équipes de chaque pays ont par ailleurs établi des critères pointus portant sur la probabilité de disparition des espèces, leur profil biologique et leur importance socioéconomique, ainsi que les possibilités de conservation de ces espèces, afin d'établir par ordre de priorité les besoins de conservation de diverses espèces et, par la suite, de définir les étapes du plan d'action les concernant.

Le projet a été initialement mis en œuvre dans le cadre du Réseau nord-américain d'aires marines protégées (AMP), à l'appui des dispositions du cadre de plan d'action portant sur les normes de protection. Compte tenu de la nécessité évidente de dissocier un certain nombre d'outils de conservation des activités visant les AMP, les participants à la première réunion du Groupe de travail sur la conservation de la biodiversité (29–30 juillet 2002) ont proposé que le projet soit mené de façon indépendante en 2003.

Activités en 2003

Aperçu

En 2003, ce projet mettra l'accent sur trois activités : 1) l'élaboration d'un programme nord-américain de coopération et de plans d'actions axés sur les EMSPCC; 2) la collecte de données plus pertinentes et le renforcement des capacités des décideurs, des scientifiques et d'autres intervenants de s'attaquer aux défis communs que présentent les EMSPCC; 3) la mise en place de programmes de surveillance et d'évaluation des EMSPCC de longue haleine (qui porteront notamment sur la situation des EMSPCC et les principales menaces qui pèsent sur elles, la surveillance de la santé et des tendances en la matière, les taux d'échouage ou de mortalité des EMSPCC, l'établissement de liens entre la santé ou la situation de ces espèces et les données physiques, chimiques et biologiques disponibles). Les responsables des activités de surveillance s'inspireront des initiatives régionales et élaboreront des protocoles d'échange de données visant à définir des tendances et des priorités régionales.

Pour faciliter le renforcement des capacités de s'attaquer aux défis communs que présentent les EMSPCC, la CCE produira une série de rapports d'étude et de documents d'information exhaustifs portant sur les risques et les problèmes qui concernent spécifiquement les EMSPCC en Amérique du Nord. Le premier de ces rapports, qui sera élaboré en 2003, portera sur les répercussions de la pêche commerciale et non commerciale sur les EMSPCC. Ce rapport, comme ceux qui seront produits ultérieurement, visera à communiquer les connaissances actuelles à toutes les parties intéressées, de même qu'à concilier les opinions diverses des intervenants. Le rapport définira les partenariats, efforts, outils et mécanismes intersectoriels qui sont nécessaires à la gestion intégrée des EMSPCC dans les milieux marins et côtiers de l'Amérique du Nord. Il présentera un examen exhaustif de la documentation existante, des symposiums, des accords et des connaissances spécialisées sur la question, fera état des informations dont on a besoin et des autres enjeux concernant la pêche, y compris les mesures de réduction prises récemment, les outils de gestion et les structures organisationnelles qui favorisent l'utilisation durable des ressources marines et la conservation de la biodiversité marine. Les rapports, qui serviront de documents de référence aux spécialistes de la conservation qui

s'intéressent aux EMSPCC, orienteront également les travaux du Groupe de travail sur la conservation de la biodiversité en ce qui a trait aux projets qu'il pourrait proposer à la CCE.

À l'image des projets de conservation de la biodiversité, le Réseau nord-américain d'AMP connaît une période de transition, dans l'attente de la version finale du Plan stratégique concerté pour la conservation de la biodiversité en Amérique du Nord. Dans pareil contexte, les responsables du projet suivent les recommandations énoncées dans le Plan stratégique stratégique provisoire, ainsi que les conseils des spécialistes de l'environnement marin.

2003	Montants estimatifs (\$CAN)
Activité 1 : Élaboration d'un programme nord-américain de coopération.	70 000 \$
<ul style="list-style-type: none"> • Sous-activité 1 : Tenue d'un atelier trinational de spécialistes des espèces, de gestionnaires des ressources naturelles et d'autres intervenants afin de constituer des équipes multidisciplinaires qui, à partir des profils des espèces établis, élaboreront des plans d'action concertés pour un premier ensemble d'EMSPCC; diffusion des résultats de l'atelier. 	70 000 \$
Activité 2 : Renforcement des capacités des intervenants s'attaquer aux défis communs que présentent les EMSPCC.	40 000 \$
<ul style="list-style-type: none"> • Sous-activité 1 : Élaboration du premier d'une série de rapports d'étude et de documents d'information exhaustifs sur les accords, la documentation, les symposiums et les connaissances spécialisées sur les risques et les problèmes concernant les EMSPCC de l'Amérique du Nord. Ces rapports présenteront un aperçu des efforts de réduction en cours, des outils de gestion et des structures organisationnelles qui favorisent l'utilisation durable des ressources et la conservation de la biodiversité marine. On déterminera également les besoins en information et les autres défis. En 2003, on s'intéressera particulièrement aux incidences de la pêche commerciale et non commerciale sur les EMSPCC. 	30 000 \$
<ul style="list-style-type: none"> • Sous-activité 2: Collecte et amélioration des données sur les EMSPCC aux fins du projet pilote du RIBAN visant le milieu marin. 	10 000 \$
Activité 3 : Élaboration d'un programme régional de surveillance et d'évaluation des EMSPCC.	30 000 \$
<ul style="list-style-type: none"> • Sous-activité 1 : Intégration des EMSPCC aux programmes de surveillance de ces espèces et élargissement de la portée de ces programmes. Consultation des spécialistes et détermination : a) de la possibilité d'inclure les EMSPCC dans les programmes de surveillance existants; b) des besoins en matière de surveillance des EMSPCC. 	30 000 \$
Ressources nécessaires	140 000 \$

Activités en 2004–2005

En s'appuyant sur les travaux déjà réalisés, on poursuivra les activités suivantes relativement aux EMSPCC : 1) élaboration d'un programme nord-américain de coopération relatif aux EMSPCC; 2) renforcement des capacités de s'attaquer aux défis communs; 3) élaboration d'un programme régional de surveillance et d'évaluation. Le Plan stratégique et les travaux du Groupe de travail sur la conservation de la biodiversité orienteront les activités prévues pour cette période.

Participation du public

Les réunions visant à créer un programme nord-américain de coopération et des plans d'action rassembleront des spécialistes gouvernementaux, des ONG et des universités, d'autres chercheurs spécialisés dans la conservation des mammifères marins, des oiseaux de mer et des tortues de mer suscitant des préoccupations communes en matière de conservation, ainsi que des représentants des collectivités de pêcheurs et des collectivités autochtones.

Renforcement des capacités

La formation de partenariats trinationaux intersectoriels, ainsi que l'élaboration d'un programme nord-américain de coopération et de plans d'action, aideront les intervenants des trois pays à tirer des enseignements de leurs expériences respectives. L'établissement des profils des EMSPCC et leur intégration subséquente dans le site Web du RIBAN vont également faciliter l'accessibilité, la synthèse et l'échange d'informations susceptibles de renforcer la capacité des décideurs, des scientifiques et des intervenants concernés à conserver les EMSPCC. En outre, la série de rapports sur les menaces qui planent sur les EMSPCC permettra de partager des expériences et des connaissances dans les domaines des technologies, des pratiques et des outils de gestion exemplaires, ce qui renforcera la capacité des intervenants en matière d'utilisation durable des ressources et de conservation de la biodiversité marine.

Partenaires et/ou participants prévus

Pour assurer une protection efficace des EMSPCC, les organismes gouvernementaux et non gouvernementaux, les consommateurs, les membres de l'industrie et les chercheurs et universitaires ont tous un rôle important à jouer. Les experts des organismes trinationaux multisectoriels spécialisés dans les EMSPCC, les responsables de chaque pays et leurs équipes ont travaillé ensemble et vont continuer de le faire afin de protéger ces espèces migratrices et transfrontalières (ainsi que d'autres espèces) qui sont une source de préoccupation commune. On poursuivra le partenariat formé entre les responsables de projet de chaque pays, issus du Service canadien de la faune (SCF, de Pêches et Océans Canada, de la *National Oceanic and Atmospheric Administration* (NOAA, Administration nationale des systèmes atmosphériques et océaniques), de l'*Instituto Nacional de Ecología* (INE, Institut national d'écologie), du *Centro de Investigación Científica y de Educación Superior de Ensenada* (Centre de recherche scientifique et d'enseignement supérieur d'Ensenada), de l'observatoire d'oiseaux Point Reyes et de Sound Seas, sans l'expérience, les commentaires et la collaboration desquels le projet n'aurait pas été possible. Les liens et les partenariats existants seront étendus à d'autres organismes, groupes et institutions en vue de l'élaboration du programme nord-américain de coopération, des plans d'action et des initiatives intersectorielles, dont des organisations qui s'intéressent aux AMP, comme la *Comisión Nacional de Áreas Naturales Protegidas* (Commission nationale des aires naturelles protégées), l'USFWS et l'Agence Parcs Canada. Dans le cadre du projet de système d'information biogéographique sur les océans (OBIS), dirigé par la *Duke University*, on s'attache à constituer un répertoire numérique de données sur la répartition mondiale des mammifères marins, des oiseaux de mer et des tortues de mer. Par ailleurs, le projet d'analyse spatiale et écologique des populations de grands vertébrés (OBIS-SEAMAP) fournira des données précieuses sur la répartition et l'abondance des EMSPCC.

Liens avec d'autres projets de la CCE

Les responsables du projet de la CCE relatif aux EMSPCC continueront d'établir des liens avec d'autres programmes de la CCE. Actuellement, il existe des liens avec les programmes/projets suivants :

- ICOAN : détermination des domaines dans lesquels on peut prendre des mesures communes favorables aux oiseaux de mer.
- RIBAN : intégration et disponibilité accrues de l'information sur les EMSPCC, ce qui permettra de renforcer les capacités des décideurs et de sensibiliser davantage la société civile aux EMSPCC.
- Réseau nord-américain d'AMP : utilisation des EMSPCC pour définir des priorités en matière de conservation, créer un système intégré de gestion des écosystèmes et coordonner les mesures pertinentes visant les EMSPCC.
- Environnement, économie et commerce : mise à profit de l'expérience en matière de produits et services écologiques; collaboration avec ce secteur de programme en vue de trouver des solutions de rechange appuyant les pratiques, techniques et méthodes exemplaires.
- Le groupe de travail du CCPM sur la conservation de la biodiversité et le Fonds nord-américain pour la coopération environnementale (FNACE) joueront également un rôle central, en facilitant la sensibilisation

d'autres groupes et institutions à l'élaboration du programme de coopération et des plans d'action, ainsi qu'à la mise en œuvre d'initiatives intersectorielles.